



# AGIR en direction des publics SPÉCIFIQUES et leurs PROFESSIONNELS

Action 1 : Former les animateurs nature à la conduite d'actions avec des publics spécifiques

Action 2 : Développer les actions en direction des publics en situation de handicap

Action 3 : Développer les actions en direction des habitants des quartiers "politique de la ville"

Action 4 : Développer les actions en direction des personnes âgées



# Action 1

## Former les animateurs nature à la conduite d'actions avec les publics spécifiques

L'éducation à la nature, telle que pensée par le Collectif Eduquer à la Nature est une éducation sensible, qui se pratique sur le terrain. Les publics sensibles sont souvent dans des situations qui freinent leur déplacement en milieu naturel. Un travail important doit être mené pour comprendre ces freins et proposer des leviers afin de les dépasser.

De nombreuses expériences sont faites sur des actions d'éducation à la nature en direction de publics variés qui ne représentent pas les destinataires habituels.

L'accessibilité à la nature se heurte souvent à un manque d'équipements et d'aménagements propres à accueillir les personnes en situation de handicap. Par conséquent ces personnes se retrouvent «enfermées» dans des structures spécialisées, créant ainsi un isolement et une sur-protection. Rendre plus accessible des espaces de nature est un enjeu majeur pour ce type de public.

### ENJEUX

- ☑ Permettre aux animateurs nature de réaliser l'égalité d'accès de tous à l'éducation à la nature.
- ☑ Mieux comprendre le fonctionnement des institutions et de la politique d'aide aux personnes sensibles afin de développer avec les personnes déjà en charge des actions éducatives et culturelles une stratégie pour faciliter et développer l'accès de ces publics à l'éducation à la nature.



### OBJECTIFS

Permettre l'accès à la nature à des publics dits « empêchés »

Former et accompagner les équipes éducatives dans la mise en œuvre de projets

## DESCRIPTION

Cette action consiste à missionner une personne avec du temps pour rencontrer les professionnels des différentes institutions et parties civiles qui travaillent dans le domaine du handicap, de la fin de vie, de la justice... pour définir ensemble des pistes d'action efficaces en terme d'accès à une éducation à la nature.

## MOYENS à TROUVER

Du temps de travail

## INDICATEURS

Le nombre de personnes "empêchées" sorties en nature

Le nombre et la nature des organismes partenaires



**Un salarié d'une structure à rayonnement régional et en lien avec des acteurs de terrain de l'éducation à la nature.**



**Tout acteur de l'éducation à la nature : structure d'éducation à l'environnement, enseignant, structure d'éducation populaire, professionnels de la petite enfance**



**L'ensemble de la Région/Territoires**



**La Région  
Les départements  
La DREAL  
Un organisme de santé**

## POINTS FORTS

- Donner la nature en accès à un public qui en est privé à priori

## POINTS DE VIGILANCE

- Travailler en duo avec l'organisme encadrant le public

## Action 2

# Développer les actions en direction des publics en situation de handicap

L'éducation à la nature, telle que pensée par le collectif est une éducation sensible, qui se pratique sur le terrain. L'éducation à la nature est peu accessible aux personnes ayant un handicap sensoriel. On constate un manque de formation des éducateurs à l'environnement pour travailler avec ce public, un manque de lien entre les différents acteurs, ce qui engendre très peu de pratiques recensées.

De plus, peu de lieux semblent adaptés pour une découverte en autonomie de la nature avec un public à handicap sensoriel, notamment pour les non et mal voyants.

S'il manque la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds et malentendants, l'odorat aux anosmiques, les personnes dites sans handicap sensoriel sont largement dominées par la vue et ont de faibles capacités sur les autres sens.

### ENJEUX

- ☑ Travailler ensemble permettrait de nous éduquer mutuellement à l'éveil complet de nos sens, et à la reconnaissance de la nature autrement que par ce qui semble aller de soi.
- ☑ Cela permettrait également de rendre la nature accessible à tous et pas seulement au moyen d'outils visuels



### OBJECTIFS

Créer des actions d'éducation à la nature adaptées à ce public fragile

Créer du lien avec les personnes à handicap sensoriel et avec leurs organisations

Concevoir ensemble des outils et techniques partagées pour se mouvoir dans la nature quel que soit son handicap sensoriel

Développer le nombre d'actions auprès de personnes porteuses de handicap

## DESCRIPTION

1. Identifier les acteurs en lien avec le type d'handicap :  
Contacter les structures publiques compétentes  
Inventorier les structures et associations existantes
2. Créer du lien entre les différents acteurs  
Inventorier ce qu'ils pratiquent en matière de sorties dans la nature (actions, outils, moyens...)  
Inventorier les formations existantes en éducation à la nature avec ces publics  
Concevoir et animer des journées d'échange entre acteurs de l'éducation à l'environnement et du handicap sensoriel : échanges sur les pratiques, utilisation d'outils concrets et accessibles en tout lieu, faisabilité des actions, prise en compte de la sécurité des participants...  
Créer un réseau pour faciliter la mise en œuvre de projets  
Proposer des interventions directes auprès de différents publics handicapés



## MOYENS à TROUVER

- Du temps de concertation et de conception d'animation
- Du temps d'intervention

## INDICATEURS

- Nombre de demi-journée de travail pour identifier les acteurs ressource (pré-listing de l'existant, contact, récupération des données...)
- Nombre de demi-journée de travail pour la création de la base de données (l'outil)
- Communication/valorisation de la base de données
- Coordinateur pour faire vivre le réseau



**Publics porteurs de handicaps**



**N'importe quel acteur de l'éducation à la nature en lien avec une structure spécialiste du handicap**



**L'ensemble de la Région**



**La Région  
Les départements  
La DREAL  
Un organisme de santé**

## POINTS FORTS

- Donner la nature en accès à un public qui en est privé à priori
- Mutualisation et valorisation des pratiques et des connaissances de tous les acteurs
- Ouverture de l'éducation à la nature vers un public peu ciblé

## POINTS DE VIGILANCE

- Concevoir des approches simples et réellement accessibles à tous

## Action 3

# Développer les actions en direction des habitants des quartiers « politiques de la ville »

Les habitants de certains quartiers sont très souvent isolés de la nature. La préservation ou la découverte de la nature peuvent être très éloignés de leurs préoccupations quotidiennes. Cependant, la nature représente un véritable atout pour permettre à ce public de s'épanouir, de s'impliquer ou encore de faire vivre son quartier.

Les exemples sont multiples de jardins partagés, d'espaces de découvertes et de partages en extérieur. Pour répondre à un objectif d'ouverture vers la nature il est indispensable d'impliquer les animateurs (trices) de quartier qui sont la porte d'entrée pour une approche ciblée des quartiers plus défavorisés.

### ENJEUX

- ✓ Atténuer la coupure entre les enfants, les adultes vivant en milieu urbain et la nature présente en ville
- ✓ Faire prendre conscience que la nature est présente et a sa place en ville
- ✓ La nature en ville peut révéler de véritables surprises
- ✓ Même la nature ordinaire, la nature délaissée peut être source d'émerveillement et de découvertes captivantes
- ✓ La nature représente un formidable atout de développement personnel et d'incitation à l'implication dans des projets collectifs.



### OBJECTIFS

Faire découvrir son environnement proche à tous.

Intégrer la présence de la nature dans les quartiers défavorisés comme un atout de découverte

Faciliter la réflexion et la découverte en groupe

## DESCRIPTION

Par exemple : la mise en place de jardins partagés respectueux de la nature représente un coût modique. Le fonctionnement est facilement pris en main par les résidents. Par contre, cette mise en place demande un accompagnement spécialisé et technique pour être mené conjointement entre une structure de gestion d'un quartier et une structure d'éducation à la nature.

Lister les besoins des animateurs (trices) de quartier

Intégrer une étape de formation de ces personnes pour la prise en compte de la nature

Expérimenter une approche nature dans plusieurs quartiers afin d'étoffer les propositions possibles



## MOYENS à TROUVER

Du temps de prospection  
Du temps de rédaction d'une offre  
Du temps d'accompagnement

## INDICATEURS

Le nombre de projets développés



**Les résidents des quartiers**  
**Les animateurs (trices) de quartiers, de planning familiaux...**



**Toutes les structures d'éducation à l'environnement aux compétences reconnues en éducation à la nature**



**L'ensemble de la Région**

**La Région**

**La DREAL**



**Des fondations**

**Des intercommunalités**

## POINTS FORTS

- Ouvrir la découverte de la nature à un public plus important
- Permettre à des jeunes de s'épanouir sur des sujets nouveaux vers lesquels ils ne vont pas spontanément

## POINT DE VIGILANCE

- Ne pas s'orienter vers du verdissage des quartiers mais vers des actions concrètes et accompagnées.

## Action 4

# Développer les actions en direction des personnes âgées



La majeure partie des personnes âgées ont eu des relations fortes avec la nature dans leur enfance. Si, quand on dispose de toutes ses capacités, il semble aisé d'aller dans la nature, ça n'est malheureusement pas toujours le cas des personnes âgées. Aujourd'hui, installées dans les institutions au cadre contraint, ces personnes ont le sentiment d'être enfermées et souffrent parfois de dépression. De nombreuses études montrent pourtant qu'un contact régulier avec la nature est important pour le bien-être tant physique que moral des résidents des établissements d'accueil.

La fréquentation de la nature pour les personnes âgées influence positivement :

- le bien-être physique
- le bien-être moral en évitant l'ennui, l'isolement, la solitude et la dépression
- la mémoire active en incitant les personnes âgées faire appel à leurs souvenirs de nature
- l'envie d'aller dehors, de sortir du cadre contraint des établissements
- le partage d'expériences avec les jeunes générations, transmettant ainsi la petite histoire des liens hommes - nature.

## ENJEUX

- ✓ **Maintenir le bien-être physique des personnes âgées par la fréquentation de la nature**
- ✓ **Agir sur la bonne forme mentale des personnes âgées**

## OBJECTIFS

- ▶ Créer une offre de sorties ou d'ateliers nature pour le 3ème âge
- ▶ Favoriser l'accès à la nature dans les établissements d'accueil des personnes âgées
- ▶ Favoriser les échanges intergénérationnels, ainsi qu'avec l'ensemble du personnel autour d'actions nature

## DESCRIPTION

L'action peut prendre plusieurs directions en fonction des établissements approchés.

1. Dans tous les cas, il est important de faire un état des lieux des établissements du territoire en identifiant les espaces de nature proches.

2. Rencontre avec les établissements de son territoire pour proposer des aménagements ou des activités de nature pour les personnes âgées

Deux directions de l'action possibles :

Proposer des sorties régulières dans la nature

- identifier les espaces verts et bleus à proximité de l'établissement d'accueil adaptés aux personnes âgées
- imaginer des activités en extérieurs qui permettent aux personnes de prendre le temps de discuter, de se souvenir, de vivre un moment agréable
- concevoir des activités permettant la rencontre intergénérationnelle

Créer des aménagements dans l'établissement

- constituer une équipe dans l'établissement pour imaginer l'aménagement
- définir des espaces permettant plusieurs sensations (jardins et bacs de jardinage, coins de nature sauvage, bancs, fontaines, mare...)

Proposer la création aux résidents, aux familles, amis, voisins, jeunes...



**Tous les lieux de loisirs possédant des espaces extérieurs**



**Toutes les structures d'animation nature du territoire de la structure de loisir**

**Structures membres du Collectif "Éduquer à la Nature"**



**L'ensemble de la Région**

**La Région**

**La DREAL**

**L'Agence de l'eau Seine Normandie**  
**Des fondations**

## MOYENS à TROUVER

De la conception des outils de promotion de l'offre

Du temps de conceptions des actions

Du temps d'intervention

## INDICATEURS

Indicateurs quantitatifs

- Nombre d'établissements approchés, nombre d'établissements engagés dans un projet
- Nombre de personnes âgées concernées, nombre de sorties réalisées
- Nombre d'aménagements réalisés

Indicateurs qualitatifs

- Satisfaction des personnels des établissements
- Amélioration de la qualité de vie des résidents
- Réminiscence de souvenirs de nature

## POINTS FORTS

- Permet l'appropriation de la nature dans les institutions
- Améliore le cadre de vie
- Rassemble différents âges et différentes cultures autour de la nature
- Crée de nouveaux espaces de biodiversité

## POINT DE VIGILANCE

- Il est important de veiller au suivi de la participation des personnes âgées.
- Il est nécessaire d'être vigilant à responsabiliser et à définir une personne à l'entretien du coin nature.